

Procès-verbal de la réunion des délégués de l'EATA du 9/9/2019 à 'hôtel Avril à Rychnov



Vladimir Hullman, président de l'association locale "Aquaterra Rychnov", ouvre la réunion et invite tous les participants à l'exposition et à la soirée. De même, le prof. Dr. Petr Dvorak (Président AKVACZ) adresse des salutations aux participants.

1. Bienvenue aux participants

Sont présents des délégués de VDA (Jan Peter Greve), DGHT (Dr. Markus Monzel, Dr. Peter Sound), ÖVVÖ (Dr. Michael Köck), SDAT (Erich Bühlmann, Röbi Guggenbühl), AKVACZ (Petr Dvorak, Alena Mocova, Jan) Burzanovsky), BBAT, Werner Dossler, ICAIF et Discusclub Poland. ARCAT, FFA et NBAT sont absents.

Président Dr. Peter Sound souhaite la bienvenue aux délégués et remercie nos hôtes, et en particulier Petr Dvorak, pour la direction et l'organisation.

La convocation a été faite conformément aux statuts tant pour la forme que pour les délais.

2. Approbation du PV 2018

Le PV 2018 est accepté à l'unanimité.

Merci beaucoup à Thierry.

3. Rapport annuel du président

Lors de la réunion de l'année dernière, de nombreuses décisions ont été prises pour améliorer les structures et la visibilité publique de l'EATA. Il manquait le site Web, qui est très important pour l'impression que l'EATA donne à l'extérieur. Le président remercie Michael Köck et Andreas Schramm pour le travail considérable qu'a représenté l'élaboration du nouveau site (Homepage). L'EATA a eu besoin d'un peu plus de temps pour ce processus de construction. Les différentes cultures et le travail bénévole ont poussé les délégués à leurs limites. Maintenant, la page est presque terminée et il ne reste que quelques modifications de textes et des améliorations éditoriales pour qu'elle puisse être mise online.

Les relations avec l'association française nécessitent en ce moment des améliorations. Le président de l'association FFA remet en question la coopération avec l'EATA. L'EATA peut pas actuellement satisfaire les attentes de la FFA, telles que par exemple un siège à Bruxelles. La France est un pays important dans le travail commun des aquariophiles et de terrariophiles européens, aussi le président de l'EATA espère-t-il que la FFA sera de nouveau activement impliqué dans l'EATA.

Au Luxembourg, une interdiction de conserver des espèces venimeuses devrait être mise en place sans la participation des associations spécialisées. Plus précisément, le gouvernement voulait introduire une interdiction totale des animaux dangereux. Markus Monzel s'est engagé afin d'obtenir qu'une autorisation soit accordées aux détenteurs d'une attestation de compétence. Pour le moment, la situation semble rétablie pour les propriétaires. L'importance de l'attestation de compétence est décisive. Il semble que la DGHT pourrait jouer un rôle ici.

De même, des listes positives pour les reptiles doivent être introduites en Belgique. La DGHT a ensuite été en mesure de soumettre des statistiques sur la reproduction. Cela a permis de voir quelles espèces sont déjà reproduites en Europe. Toutefois, les listes positives sont différentes en Wallonie et en Flandre. De l'avis du président, ils violent le droit de la concurrence de l'UE.

En Allemagne, le SPD lance toujours des initiatives visant à interdire le maintien d'animaux. Le travail politique a permis aux membres des associations les plus fortes d'influencer les niveaux supérieurs. L'évasion récente d'un cobra en Allemagne pourrait conduire à ce que des propositions d'interdiction soient de nouveau sur la table (du moins dans certains Länder). Il est donc impératif de maintenir des contacts politiques.

L'UE continue de produire des listes d'espèces invasives. Celles-ci sont étendues presque continuellement. En pratique, on constate que leur mise en œuvre n'est pas facile.

L'EATA travaille de manière coopérative. L'échange d'informations doit être assuré. L'EATA ne peut pas fonctionner avec succès sur le simple paiement des cotisations. Chaque association doit également contribuer au travail général.

Le flux concret des informations doit être amélioré. Il est important que les demandes soient formulées personnellement. Whatsapp est une plateforme d'échanges rapide établie, mais comme tous les délégués n'utilisent pas Whatsapp, les décisions doivent être transmises par Mail.

4. Acceptation des comptes annuels / rapport des vérificateurs

Les comptes annuels et le rapport des vérificateurs des comptes ne sont pas disponibles. Le rapport devra être remis par écrit plus tard.

5. Détermination de la contribution annuelle

L'année dernière, il a été constaté que les contributions ne couvraient pas l'augmentation du coût des activités de l'EATA. Peter Sound remercie la DGHT et la VDA d'avoir payé divers déplacements. En 2018, une décision concernant la tarification des cotisations sous forme logarithmique a été décidée.

Etat des paiements:

- BBAT: a payé 250.- Euro
- ICAIF: a payé 50.- Euro
- VDA promet un support complet. En tant que grande association, ils prennent leurs responsabilités. Prière de vérifier le paiement.
- AKVAZ: paiera 100.- Euro. Le transfert de couronnes tchèques en France coûte très cher. Petr remettra de l'argent en espèces.
- Polska Grupa Akwarystow (discusclub.pl, Pologne) rejoint l'EATA et paie 25 euros.
- La SDAT paiera 100 euros.
- ARCAT paiera 100.- Euro
- ÖVVÖ: a payé la Homepage du site web. Le solde a été viré à l'EATA.
- Les contributions actuelles doivent être maintenues. Cette décision est acceptée à l'unanimité.

- Eddy réclame à la NBAT le paiement de la cotisation annuelle.
- Markus demande aux Luxembourgeois de devenir membres.
- Petr et Michael demanderont aux associations slovaque et ukrainienne de rejoindre l'EATA.

6. Modification des statuts

La proposition suivante a été adoptée à l'unanimité:

4.3 S'il n'y a pas d'association organisée dans un pays, un maximum de deux clubs, disposant chacun d'une voix, peuvent provisoirement devenir membre de l'EATA jusqu'à la formation d'une fédération.

7. Homepage

Jusqu'ici nous avons payé 1800.- Euro, 600.- Euro sont toujours en attente. En comparaison avec les coûts habituels pour ce genre de services, ce montant est très bon marché.

Michael Koeck présente la page d'accueil. Pour divers sujets, les textes devront encore être complétés.

Les différentes associations devraient rédiger les traductions. Si un nouveau texte est ajouté, il doit être envoyé à l'administrateur avec toutes les traductions.

Les tâches suivantes sont distribuées:

Jusqu'au 15.10.:

- traduction de textes existants, par exemple Impressum, Mentions légales en néerlandais: Werner Dossler, Date: 15.10.19
- Les nouveaux statuts doivent être disponibles dans toutes les langues.
- Le présidium doit être complet (y compris les photos)
- régler la facture de Euro 600.-

Jusqu'au 30.10. (tous les textes dans toutes les langues):

- Texte "Qui sommes nous": Peter Sound
- Texte "Pour quoi nous nous engageons": Michael
- Texte d'adhésion: Erich Bühlmann, éventuellement formulaire d'adhésion.

Jusqu'au 15.11.:

Définir les responsables pour chaque langue (déjà fait):

- néerlandais: Werner
- anglais: Thierry
- français: Thierry
- tchèque: Petr
- polonais: Andrzej

- Röbi Guggenbühl prend la responsabilité des projets de conservation aquariophiles. La DGHT assume la responsabilité des projets de conservation terrariophiles.
- Conservation des espèces: Michael
- Durabilité: les idées sont par exemple acheter régional, coopérer avec l'association allemande des zoos (Zoofachverband); Erich demande à Werner Witopil s'il écrit quelques lignes à ce sujet.

Administrateur:

L'administrateur doit recevoir des nouvelles avec toutes les traductions. Donc, l'effort peut être réduit. Jan-Dieter demande à au VDA, Markus au DGHT s'il y aurait un administrateur possible pour le site; administrateur possible: Matthias Eurich.

Le nouvel administrateur doit être trouvé d'ici au premier novembre 2019.

Fondamentalement, nous sommes prêts à payer un dédommagement pour cette activité.

Erich demande qu'il soit fourni aux responsables d'association des instructions faciles à comprendre pour publier des informations, etc. sur la page d'accueil

8. Reproduction / Elevages de conservation / Conservation des espèces

La DGHT a 16 groupes de travail, qui possèdent pour certains un très grand nombre de données sur les reproductions (par exemple de tortues). Problème, comment la DGHT obtient-elle plus de données? Dans un atelier, ce déficit devrait être réduit autant que possible. Les fichiers de données doivent tous être présentés dans un même format afin de pouvoir être publiés. Les données des propriétaires privés sont demandés à l'échelle internationale. Ils seront anonymisés.

Le VDA s'efforce de réseauter avec d'autres associations.

La conservation des espèces est spécifique à un domaine et devrait être laissée aux associations spécialisées. Un coordinateur peut avoir la vue d'ensemble. L'EATA doit lancer et distribuer les projets.

9. Jour des aquariums publics 3.11.2019

Le VDA organise une journée comme d'habitude. C'est aussi le cas pour la SDAT. La BBAT a l'intention de participer l'année prochaine. L'année prochaine l'événement aura lieu le 1.11.2020.

10. Informations des associations

La BBAT a publié un livre "Aquaristik for Kids" pour motiver les jeunes (8-11 ans) à l'aquariophilie. Le livre offre par exemples la possibilité de prendre des notes. Via le QR-code le lecteur peut accéder à des films. Tetra et JBL ont soutenu le projet. Le livre coûte 46 cents. Le projet devrait être publié sur la page d'accueil sous le nom "travail de jeunesse". Werner envoie un livre à chaque association.

SDAT: Les reproductions suisses sont de plus en plus vendues dans les animaleries. Les éleveurs suisses doivent disposer d'un label de qualité. En Suisse, si plus de 1000 poissons sont commercialisés, une formation doit avoir été suivie (fachspezifische berufsunabhängige Ausbildung). Actuellement, il y a un cours avec 13 participants. De plus, le SDAT est de plus en plus utilisé comme expert.

ICAIF: contacts avec "France Vivipare" et le groupe Betta. Il existe une liste positive de reptiles en Wallonie (232 espèces) et un autre en Flandre (422). De notre point de vue, il est insensé d'avoir des listes positives différentes pour la Wallonie et la Flandre... et peut-être aussi pour d'autres pays. Après avoir eu une liste positive pour les reptiles, on nous a demandé de créer une liste positive pour les poissons. La question est de savoir si nous allons continuer à importer des poissons collectés dans la nature. Nous devons également créer une liste positive pour les poissons. Le développement de cette affaire est ouvert.

Peter Sound donne des conseils sur la manière de s'attaquer aux listes positives. Selon les juristes, les listes positives ne devraient jamais être possibles au niveau des pays, car cela entraînerait une distorsion de la concurrence. Une liste positive doit être introduite dans l'ensemble de l'UE ou dans aucun pays. Si une liste positive est introduite seulement dans un pays, il faudrait déposer plainte contre elle. Le droit européen passe avant le droit national.

11. Divers

La prochaine réunion aura lieu le 5 septembre 2020. La place est toujours ouverte. Werner Dosler et Markus Monzel sont responsables. Si possible, les représentants de European Pet Organization (EPO) devraient être invités à cette réunion.

Peter Sound a demandé à Stefan Hetz s'il peut encore occuper la vice-présidence. Le conseil ne comprend que quelques personnes. Pour pouvoir agir, tous les membres du conseil doivent participer activement.

Si Stefan ne répond pas rapidement, le Dr Markus Monzel occupe le poste de vice-président par intérim jusqu'à ce qu'il soit élu (décision par consultation des associations).

La réunion est close à 15h45.